

Enseignement supérieur **Bourse doctorale du** **CNRS aux étudiants** **de l'USJ**

Dans le cadre d'une convention passée entre l'USJ et le CNRS libanais, huit étudiants de divers champs disciplinaires viennent d'obtenir une bourse doctorale conjointe CNRS-USJ. Les dotations ont été remises aux lauréats au cours d'une cérémonie présidée par le recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache s.j., du vice-recteur Michel Scheuer s.j., du vice-recteur à la recherche Dolla Karam Sarkis, du vice-recteur aux affaires académiques Toufic Rizk, du président du conseil du CNRS, Georges Tohmé, du secrétaire général du CNRS, Mouïin Hamzé, de la coordinatrice du programme des bourses doctorales du CNRS, Tamara Elzein, et des directeurs des thèses des lauréats. Les huit boursiers sont : Sobhi el-Mawla et Youssef Bacouny, de l'École supérieure des ingénieurs de Beyrouth ; Reine Abi Rached de la faculté des lettres et des sciences humaines ; Perla Farhat et Sally Kantar de la faculté des sciences ; Désirée el-Hage et Josette Sebaaly de la faculté

de pharmacie et Wissam Lahham de l'Institut des sciences politiques.

Prenant la parole au cours de la cérémonie, Dolla Sarkis a félicité la troisième vague de doctorants, lauréats de bourses conjointes de ce programme, ainsi que de l'augmentation du nombre de bourses accordées de 6 à 8. De son côté, Mouïin Hamzé a annoncé que ce nombre va augmenter encore, compte tenu de la qualité des travaux et des rapports d'avancement soumis.

La convention entre le CNRS et l'USJ remonte à l'année académique 2013-2014. Elle prévoit l'octroi de bourses annuelles renouvelables à deux reprises successives, pour les étudiants de troisième cycle. La bourse consiste en une dotation de 9 millions de livres de la part du CNRS, l'USJ s'engageant de son côté à exempter les boursiers de tout frais de scolarité. L'âge limite d'éligibilité au prix est de 28 ans. Le candidat doit se libérer de toute activité professionnelle en dehors de l'USJ.